

- en jaune : parcelles à rétrocéder à la commune  
- en bleu : emprises actuellement sur le domaine public  
à céder à PARTEVIOS HABITAT

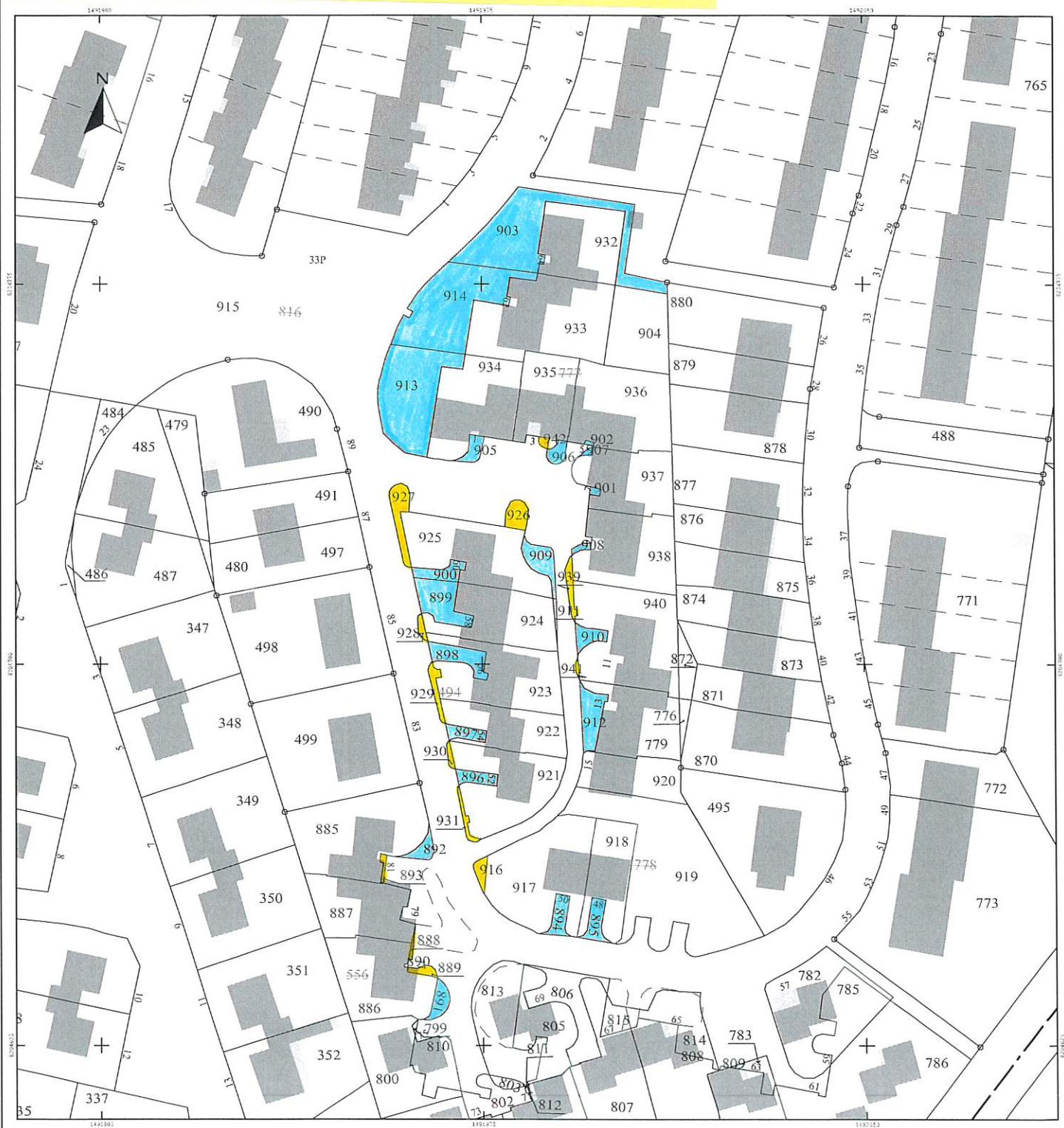
Section : AH  
Feuille(s) : 000 AH 01  
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/750  
Date de l'édition : 07/07/2023  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage dressé  
Par DELALANDE (2)

Réf. : 210871

Le

Plan rénové par voie de mise à jour. Dans la formule B, les propriétaires peuvent  
être représentés par un représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...  
(art. L. 311-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).





DEPARTEMENT DU CALVADOS  
COMMUNE DE LIVAROT PAYS D'AUGE  
Propriété de PARTELOS HABITAT  
PLAN DE DIVISION  
Cadastre Section AH n° 556  
Echelle : 1/200

DOSSIER n° 210871  
Révisé le : 03/02/2023 par A.L.  
MAJ : 10/07/2023  
210871.dwg

3447  
56  
3471

Pomme  
Cont. cad. 0a24  
(AH.894)

NOTA :  
L'application cadastrale résulte de la superposition d'un document cadastralisé récent avec le plan topographique des lieux. Elle ne découle donc pas de l'application d'une limite fictive contractuellement avec les riverains.

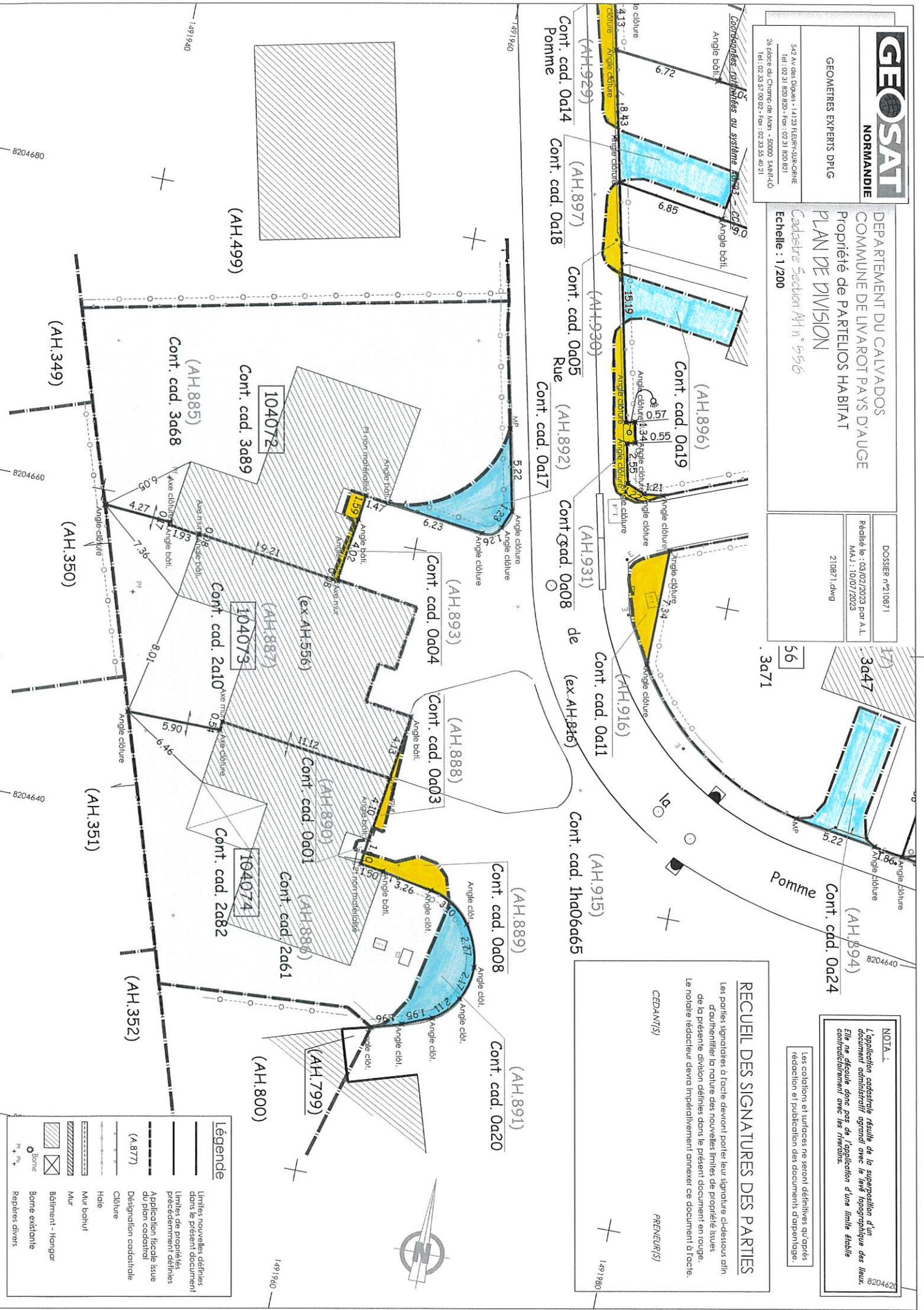
Les cotations et surfaces ne seront définitives qu'après rédaction et publication des documents d'arpentage.

**RECUEIL DES SIGNATURES DES PARTIES**

Les parties signataires de l'acte devront porter leur signature et-dessous afin d'identifier la nature des nouvelles limites de propriété issues de la présente division définies dans le présent document en rouge. Le notaire rédacteur devra impérativement annexer ce document à l'acte.

CEDAANTS

PRENEURS



**Légende**

	Limites nouvelles définies dans le présent document
	Limites de propriétés précédemment définies
	Application fiscale issue du plan cadastral
	Désignation cadastrale
	Halle
	Mur bohu
	Mur
	Bâtiment - Hangar
	Borne existante
	Borne
	Repeurs divers

